

ARC **<104>** septembre-octobre 2023

infos

JOURNAL DE L'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE

www.agglo-compiegne.fr



La vitrine des projets de notre territoire

P7- Non-conformité
de l'assainissement collectif :
ce qui change en janvier 2024

P8/9- Le site industriel de Venette
fête ses 100 ans

P10- Le nouveau bassin du
Buissonnet se concrétise

Ensemble, retraçons l'histoire sportive compiénoise !

En vue des Jeux Olympiques 2024 qui se dérouleront à Paris, le service des Archives de Compiègne et son Agglomération lance une Grande Collecte des archives du monde du sport, pour valoriser l'histoire sportive de notre territoire.

Les éléments collectés seront utilisés dans le cadre d'une grande exposition, prévue à l'espace Saint-Pierre des Minimes de Compiègne, à l'été 2024, retraçant l'histoire sportive locale à travers une sélection des plus beaux fonds d'archives.

Les sports dits « olympiques » les plus emblématiques de notre territoire seront mis à l'honneur, tels que : les sports nautiques, l'équitation, l'escrime, la boxe, le tir à l'arc, le golf, le cyclisme, le tennis, le rugby, le football ou encore l'athlétisme. Les grandes personnalités, les compétitions majeures, les infrastructures historiques et des histoires insolites seront également présentées.

Tous les supports sont les bienvenus, qu'ils soient papier, numériques, iconographiques ou encore audiovisuels.



Si vous souhaitez contribuer, contactez les Archives intercommunales :
03 44 86 28 10 - archives@agglo-compiegne.fr
Adresse : 104 rue Georges Guynemer 60280 Margny-lès-Compiègne (sur rendez-vous)
<https://archives.agglo-compiegne.fr/>

L'Orée

Lancement commercial

Compiègne - Camp des Sablons, appartements du 2 au 5 pièces

RE 2020
RÈGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE

EIFFAGE
IMMOBILIER

Profitez du meilleur choix et des meilleures offres de lancement

eiffage-immobilier.fr
0 800 734 734 Service & appel gratuits

* Les informations recueillies par notre société feront l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de clientèle et, éventuellement, à la prospection commerciale. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », vous bénéficierez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant à Eiffage Immobilier, 11 place de l'Europe - 78140 Vélizy-Villacoublay. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Besoin de rénover votre logement ?

L'Agglomération de la Région de Compiègne vous accompagne dans votre projet grâce à son service Habitat Rénové. Rencontrez l'équipe d'Habitat Rénové lors de la prochaine réunion d'information à Choisy-au-Bac, le vendredi 22 septembre de 18h à 19h30.



Plus de renseignements : **03 44 85 44 95** - contact@habitat-renove.fr

L'événement de la rentrée !

L'édition 2023 de la Fête des associations vous donne rendez-vous le samedi 9 septembre 2023, de 10h à 18h dans le parc de Songeons, ses rues adjacentes et dans les salles Saint-Nicolas, à Compiègne. Près de 280 associations, tous domaines confondus, vous permettent de découvrir la richesse et le dynamisme du tissu associatif de l'Agglomération.



Un parcours multimédia à travers l'histoire

Le musée Antoine Vivenel de Compiègne intègre « CONNAÎTRE COMPIÈGNE ! Site d'immersion historique » un récit sur l'histoire de Compiègne et sa région. L'expérience se déroule à travers un film d'introduction et la visite virtuelle de sites majeurs grâce à 9 stations interactives mêlant réalité augmentée, modélisation, mapping. Une approche en autonomie à vivre au musée qui donne envie de parcourir le territoire, grâce au « carnet d'exploration » couplé au billet d'entrée.



Renseignements : Office de Tourisme de l'ARC : **03 44 40 01 00** - Musée Antoine Vivenel : **03 44 20 26 04**



Retrouvez la version audio de ce magazine en flashant ce QR Code :



ÉDITORIAL

Philippe MARINI

Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne, Sénateur honoraire de l'Oise, Maire de Compiègne

Une formidable vitrine pour les projets de notre territoire

Je suis heureux de vous annoncer que **la Maison des Projets** de l'Agglomération de la Région de Compiègne a ouvert ses portes au début de l'été.

Idéalement située en cœur de ville, cette Maison est un lieu d'information au service de la population afin qu'elle puisse mieux appréhender l'évolution du territoire, et notamment les projets phares de l'agglomération, par le biais d'expositions temporaires que vous pourrez découvrir tout au long de l'année. Celles-ci porteront sur nos projets d'urbanisme, avec par exemple la réalisation de l'Écoquartier de la gare, nos projets de développement durable ou encore de mobilité. Ces projets, structurants pour notre territoire et ses habitants, vous concernent largement puisqu'ils impactent votre quotidien et votre qualité de vie.

En ma qualité de Président de l'association Alliance Seine-Escaut, j'ai tout naturellement soutenu l'implantation à Compiègne du siège de la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE). La Maison des Projets est voisine des bureaux de la SCSNE. J'ai donc souhaité que l'Agglomération partage avec la Société du Canal une partie de ces locaux, pour accueillir **la Maison du Canal**.

La réalisation du canal a des retombées évidemment positives pour notre territoire en termes d'emplois, d'aménagement et de développement économique. Ce chantier d'envergure mérite ainsi pleinement une information locale pour suivre son avancée.

+ de 48 000 followers



Suivez toute notre actualité sur notre page Compiègne et son agglomération





La vitrine des projets de notre territoire



La Maison des Projets de l'Agglomération de la Région de Compiègne a ouvert ses portes début juillet. Ce nouveau lieu d'information a pris place sur le site réhabilité de l'ancienne École d'état-major, au cœur de la cité impériale, pour devenir un espace d'information, de sensibilisation et de concertation sur les projets de l'agglomération.

Des expositions organisées par l'ARC à découvrir

Des expositions temporaires et des animations sur les projets qui tracent l'avenir de notre territoire, viendront animer ce lieu d'information et d'échanges.

sportives compiégnaises retenues comme Centres de Préparation aux Jeux 2024. Découvrez nos sites, rénovés et dotés des équipements indispensables aux sportifs de haut niveau dans les domaines de la boxe, de l'escrime, de l'équitation, du tir à l'arc, de l'athlétisme, du rugby ou encore, du BMX.

Une Maison partagée

La Maison des Projets de l'ARC héberge également la Maison du Canal. En effet, la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE), voisine du site, partage l'espace avec l'Agglomération. Ces locaux lui permettent de présenter le projet du Canal Seine-Nord Europe et de faire vivre localement la démarche Grand Chantier. Le public dispose ainsi d'un lieu d'accueil et d'information sur les aménagements du

Les thématiques abordées seront notamment : **le développement durable, la mobilité douce et l'Écoquartier de la gare...**

Ne manquez pas **la première exposition** de l'ARC sur les Centres de Préparation aux Jeux Olympiques : « **le Compiégnois, Terre de champions !** », **jusqu'au 16 septembre**. L'agglomération, labellisée « Terre de Jeux 2024 » est en capacité d'accueillir les délégations sportives, qui viendront du monde entier, dans l'une des installations

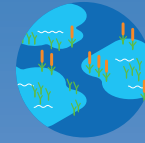
Horaires d'ouverture au public :
du mardi au samedi de 10h à 12h30
et de 13h30 à 17h

Accès : École d'état-major
27 place d'Armes
60200 Compiègne

Par bus : Ligne 3 Hippolyte Bottier
Lignes 1, 2, 6 Palais



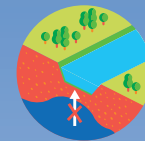
Un canal engagé pour l'environnement



PLUS DE 1 100 HA de plantations et aménagements environnementaux



850 000 ARBRES plantés



0 PRÉLÈVEMENT dans les nappes phréatiques



45 ESPACES pour la traversée de la faune



200 KM de berges accessibles aux promeneurs

Canal et les dispositifs en faveur de l'emploi, de la formation et du développement économique.

Découvrez l'histoire et les actualités du Canal, avec notamment une carte qui présente le tracé, les ouvrages et les différents aménagements dans le Compiégnois, des vidéos et de la documentation relative au projet sur le territoire.

De manière temporaire, la Maison du Canal organise des expositions, des réunions et des conférences.

Un emplacement stratégique

La Maison des Projets et la Maison du Canal sont installées au bord de l'Oise, sur le site de l'ancienne École d'état-major, à la jonction entre le projet d'aménagement de l'Oise de Creil à Compiègne (MAGEO) et celui de construction du Canal Seine-Nord Europe, entre Compiègne et Aubencheul-au-Bac, commune située au nord de Cambrai.



Pour plus de renseignements : www.agglo-compiegne.fr/grands-projets-urbains

Un canal engagé pour l'emploi et la formation



JUSQU'À 6 000 PERSONNES mobilisées sur les chantiers du canal



La première Maison du Canal

La Ville de Compiègne a été choisie pour accueillir la 1^{ère} Maison du Canal. Au fil de l'eau, d'autres pourront voir le jour dans d'autres communes du tracé afin d'assurer une communication de proximité avec les habitants.

[Les acteurs de l'agglomération]

Les sports de pagaie, l'alliance parfaite entre sport et nature !

Le Club Nautique de la Croix Saint Ouen (CNCO) Ohana Club existe déjà depuis plus de 60 ans. Historiquement dédié à la pratique de la voile et du canoë, le club connaît, depuis 2019, un nouvel élan, avec l'arrivée du Stand-Up-Paddle (SUP).



Alexis Francès lors de la dernière Éco-rand'eau

Alexis Francès, Président du club, apprécie de retrouver, en toutes saisons, les 30 adhérents du club, pour s'adonner au paddle, au canoë ou au kayak, le long de l'Oise. Dans un cadre enchanteur, bercée par le son des clapotis, la grande famille de passionnés (Ohana en Hawaïen) se retrouve donc régulièrement pour des sorties « loisirs » dans la joie et la bonne humeur, mais aussi pour des sessions d'entraînements sportifs. En effet, le club propose à ses adhérents, les plus aguerris, de participer à des courses Ultra Longue Distance telles que la Dordogne Intégrale (360 km), course à laquelle Alexis Francès a participé en mai dernier, ou la Tawara (80 km) dans les Gorges du Tarn.

Soucieux de préserver la qualité de la rivière qu'ils sillonnent, les membres du club organisent chaque année une Éco-rand'eau.

Ce nettoyage de la rivière, en paddle ou canoë se déroulera cette année dans le cadre du grand Festival organisé par le club les 16 et 17 septembre prochains. Des nombreuses courses en paddle et animations permettront aux pratiquants et aux novices de (re)découvrir ces activités sportives proches de la nature !



Contact : www.ohanaclub.fr
Facebook/Instagram :
CNCO Ohana Club

Un concours pour récompenser l'excellence des savoir-faire

Margaux Stéliga-Sailly a 23 ans, elle est native de Compiègne et exerce depuis 2019 le métier de maroquinnière pour une entreprise du luxe implantée sur notre territoire.

Engagée dans la 47^e édition des WorldSkills, anciennement appelés les Olympiades des métiers, Margaux a déjà remporté la médaille d'or des Hauts-de-France dans sa discipline et se prépare à la finale nationale qui aura lieu du 13 au 16 septembre 2023 à Lyon.

Ce concours vise à récompenser les jeunes professionnels de moins de 23 ans, qui représentent avec fierté leurs savoir-faire dans 60 métiers différents, et à promouvoir ces professions qui constituent la richesse de notre pays. Margaux affrontera donc, dans quelques jours, les champions régionaux dans

le domaine de la maroquinerie, venus de toute la France. Passionnée par son métier, Margaux s'entraîne quotidiennement avec rigueur et persévérance pour maîtriser l'ensemble des techniques de couture et de travail du cuir.

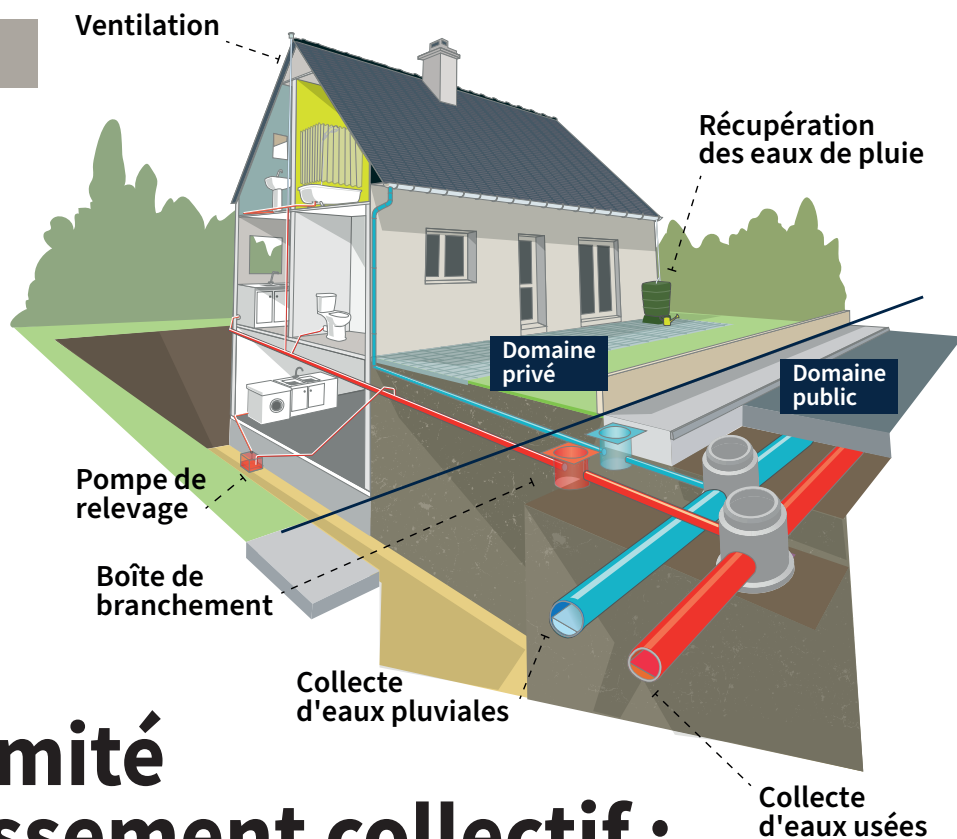
En plus de sa famille, de ses proches et de son employeur, particulièrement fiers de son parcours, c'est toute l'Agglomération qui soutient Margaux dans cette formidable aventure.



Compétitions
WorldSkills
Hauts-de-France



En 2022, pour
1 246 contrôles
réalisés sur l'ARC,
seulement
56 % d'entre eux
ont été déclarés
conformes.



Non-conformité de l'assainissement collectif : ce qui change en janvier 2024

Le raccordement des habitations à l'assainissement collectif permet de maintenir la qualité des ressources en eau, la salubrité publique et de protéger l'environnement. Depuis le 1^{er} janvier 2013, l'ARC a rendu obligatoires les contrôles de conformité des raccordements lors des ventes. Pourtant, les habitats non-conformes restent encore trop nombreux sur notre territoire.

L'assainissement collectif, qu'est-ce que c'est ?

L'assainissement collectif désigne par définition un système d'assainissement dans lequel les eaux usées sont collectées et acheminées vers une station d'épuration de manière collective.

Pourquoi faire ce contrôle ?

Le contrôle assainissement collectif, **réalisé par une entreprise agréée par L'Agglomération de la Région de Compiègne**, dont la liste est disponible sur demande, permet de vérifier la présence d'un raccordement vers le réseau public de vos parties privées. Cette inspection va de l'arrivée de l'eau dans le bien jusqu'à sa "prise en charge" par le système d'assainissement collectif.

Dans le cas d'une vente, ce contrôle à la charge du vendeur, doit être présenté à l'acheteur. Il permet alors à l'acheteur d'acquiescer le bien en toute connaissance et de prévoir les travaux de mise en conformité si nécessaire.

Ce qui change en janvier 2024

L'Agglomération de la Région de Compiègne souhaite lutter contre les non-conformités les plus graves qui ont un impact sur l'environnement et la salubrité publique, **en appliquant une augmentation de la redevance d'assainissement collectif aux contrevenants.**

Les non-conformités les plus graves concernées sont :

- le non-raccordement et le raccordement partiel au réseau de collecte des eaux usées,
- le raccordement des eaux usées sur le réseau d'eaux pluviales,
- le raccordement des eaux pluviales sur le réseau d'eaux usées.

La redevance d'assainissement collectif sera majorée dans les cas suivants, avec un barème progressif :

- Lorsqu'aucuns travaux n'ont été réalisés au bout de 6 mois après notification de la non-conformité par l'ARC au propriétaire,

→ la redevance sera majorée de **100 %** l'année suivante.

- Lorsqu'aucuns travaux n'ont été réalisés au bout de 18 mois après notification de la non-conformité par l'ARC au propriétaire,

→ la redevance sera majorée de **200 %** l'année suivante.

La redevance augmentera ainsi progressivement chaque année, **jusqu'à atteindre un maximum de 400 %**, tant que le propriétaire n'aura pas réalisé les travaux de mise en conformité.

Comment se mettre en conformité ?

Suite aux préconisations qui vous seront transmises dans le rapport de l'entreprise en charge du contrôle, vous devrez faire réaliser ces travaux et informer l'ARC lors de leur achèvement.

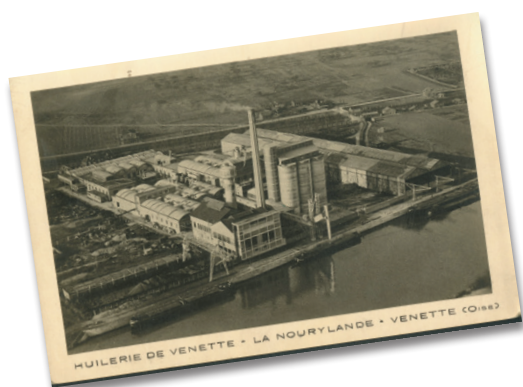


Pour plus de renseignements :
assainissement@agglo-compiegne.fr
03 44 40 44 72

Le site industriel de Venette fête ses 100 ans

oleon
a natural chemistry

Idéalement situé sur les bords de l'Oise et à proximité des principaux axes routiers, le site est occupé depuis 2015 par Oleon, spécialiste de la chimie végétale. Ce site chargé d'histoire est voisin du Parc Technologique des Rives de l'Oise, formant ainsi une alliance parfaite entre industrie et innovation.



De la papeterie à la chimie végétale

Dès 1923, l'industriel Mayen fait construire sur ce site une usine de pâte à papier. En 1932, la société hollandaise Nourylande transforme l'usine en huilerie, spécialisée dans la fabrication des huiles alimentaires, arachides et soja. C'est en 1970 que l'ensemble industriel est repris par la société

dieppoise Robbe, qui continue la précédente activité et fait construire les silos.

Akzo Nobel et Novance lui succéderont, installée chacune sur une partie du site initial. La partie occupée par Akzo Nobel sera acquise par l'Agglomération de la Région de Compiègne pour y installer en 2008 le Parc Technologique des Rives de l'Oise, destiné à l'accueil d'entreprises innovantes. Et c'est sur la partie exploitée par Novance, qu'Oléon déploie ses activités à partir de 2015. S'en suivront la modernisation de la gamme des produits fabriqués, la construction de l'atelier de conditionnement de glycérine raffinée en 2016 puis de l'atelier BioTfuel.

Des huiles utilisées dans nos produits du quotidien

Oleon, entité du Groupe Avril, transforme les huiles végétales naturelles de colza,



de tournesol, de lin ou encore de ricin, en une vaste gamme de produits de spécialité pour les marchés pharmaceutiques, cosmétiques, alimentaires et industriels. Cette production inodore contraste donc avec les activités des entreprises précédentes, dont l'odeur caractéristique se répandait sur une large partie du territoire.

Un site en pleine transformation

Depuis 2021, Oleon a engagé un vaste programme de modernisation du site. Les silos et la grande cheminée, derniers vestiges des activités précédentes, ont été démontés pour libérer de l'espace. Cette transformation se poursuit et bientôt, d'autres anciens bâtiments seront démontés pour laisser place à de nouveaux projets. Dans la continuité, un nouveau bâtiment d'accueil logistique sera construit et un projet pour l'installation d'une chaudière biomasse est à l'étude.



© Studiovision - Oleon



© Studiovision - Oleon

Continuer à attirer des talents

Le site de production de Venette fonctionne en continu grâce à ses 150 collaborateurs répartis sur les 3 activités : vente, production et recherche & développement. L'entreprise recherche ainsi tous types de profils pour compléter ses équipes, à la fois

dans les métiers de la maintenance, de la logistique, de la conduite d'installations chimiques, de la recherche ou encore de l'administration.



Contact : www.oleon.com



Stéphane Castel,
Directeur de l'usine Oleon de Venette

Prêts à relever les défis de demain

« Le site Oleon de Venette fait aujourd'hui cohabiter une activité industrielle basée sur la transformation de matières premières renouvelables et un centre de recherche et développement de premier plan.

Notre situation géographique est un atout pour nos développements futurs au travers des interactions avec tous

les acteurs du territoire : entreprises, écoles et pouvoirs publics.

Nous sommes ainsi prêts à relever nos prochains défis : décarboner notre énergie, augmenter nos capacités de production et développer de nouveaux produits de spécialité pour nos clients à travers le monde. »

Oleon vous ouvre ses portes

Découvrez le site, ses métiers et sa production, à l'occasion d'une visite organisée chaque trimestre pour les habitants du territoire.

Inscriptions sur le mini-site : <https://my.weezevent.com/visite-usine-oleon-venette-60>



Evertree, la start-up innovante du Groupe Avril

Installée à proximité, sur le Parc Technologique des Rives de l'Oise, Evertree développe, produit et commercialise des solutions adhésives bio-sourcées. Conçues à partir de colza et de tournesol, ces solutions adhésives permettent de remplacer les résines pétro-sourcées.

Evertree a ainsi permis la mise au point du 1^{er} panneau en fibre de bois au monde (bois MDF), sans formaldéhyde ni isocyanate, pour des meubles moins toxiques et plus respectueux de l'environnement.



Plus de renseignements : www.evertree-technologies.com

le savez-VOUS ?



Le nouveau bassin du Buissonnet se concrétise

Après 5 années d'exploitation par la société LarfargeHolcim, l'ancienne carrière du Buissonnet, située à proximité du bassin des Muïds à Choisy-au-Bac, sera rétrocédée à l'Agglomération de la Région de Compiègne, début 2024, pour devenir un bassin sportif et de loisirs.

Initié en 2012, ce projet, permettant la réalisation d'un nouveau bassin sportif et de loisirs, se concrétise. Le futur bassin du Buissonnet permettra la pratique de sports nautiques avec notamment l'aviron, mais

d'autres activités pourraient également y être pratiquées.

Début 2024, suite à la livraison d'un bassin de 790 mètres de long et d'une plateforme de 8 000 m² hors crue par le carrier, l'Agglomération engagera une phase de réaménagement du site sur plusieurs années avec notamment, une connexion avec l'Aisne, des aires de stationnement, des cheminements, une liaison vers le bassin des Muïds et des aménagements de zones naturelles.



Ces aménagements devraient permettre au Sport Nautique Compiégnois ainsi qu'aux promeneurs de profiter de ce nouveau bassin à l'horizon 2026.

EXPRESSION DES MINORITÉS



Étienne DIOT

Conseiller municipal de Compiègne
etienne.diot@mairie-compiegne.fr
06 81 62 66 10

Emmanuelle GUILLAUME-MONNERY

Conseillère municipale
de Margny-lès-Compiègne
emmanuelle.guillaumemonnery
@margnylescompiegne.fr - 06 81 25 77 09

Pas de nouvelle gare avant 2028 minimum ! Quant à la trémie...

Philippe Marini et Bernard Hellal en avaient fait un argument majeur de leur campagne. Ce mandat serait celui de la Gare et de la trémie ! Tout y était : chapiteau, dessins, promesses. Ils balayaient d'un revers de main les mises en garde sur le délai d'acquisition des terrains à la SNCF et les alertes sur l'environnement. La chasse aux voix était ouverte !

Et 3 ans après ?

« Éco quartier » : l'inquiétude demeure. Peu de cas a été fait des alertes de la Mission régionale environnementale : construction dans le lit majeur de l'Oise, congestion automobile prévisible, densité urbaine.

Seule la construction d'un parking silo, d'un hôtel et de deux brasseries place de la Gare est lancée. Les bistrotts actuels apprécieront !

Nouvelle gare : le 6 juillet, Philippe Marini a admis qu'elle ne verrait pas le jour avant...2028 ! Mais le réaménagement de la place de la gare et du parvis côté Margny vont être lancés. Cela paraît hasardeux sans connaître le projet de Gare. Mais il faut tenir le calendrier des inaugurations pré-électorales !

Quant à la trémie à Margny, si nécessaire pour désenclaver la Prairie et ses 1 000 logements, son calendrier se décale inexorablement. Jusqu'à quand ?

À Compiègne et à Margny, attention 2026 arrive, le train des promesses électorales peut en cacher un autre !



« La mer commence ici » s'affiche dans les communes !

Vous l'aviez découverte dans l'ARC Infos n°97 puis sur notre site internet, la campagne de communication « la mer commence ici » se poursuit dans les communes de l'agglomération.

Près de 200 marquages ont déjà été réalisés devant les principaux avaloirs des 15 communes volontaires, dans l'objectif de sensibiliser la population aux

déchets jetés au sol, qui se retrouvent ensuite dans nos rivières puis dans la mer. Quelques écoles, se sont également investies dans ce projet, en marquant certains avaloirs de la ville de Compiègne. Cette opération continue sur l'ensemble du territoire de l'ARC et les communes souhaitant en bénéficier peuvent se rapprocher du service assainissement.

Retrouvez toutes les informations et la vidéo explicative sur : www.agglo-compiegne.fr/leau-est-une-ressource-precieuse ou en flashant ce QR Code :



Un jeu de cartes mêlant sport et patrimoine

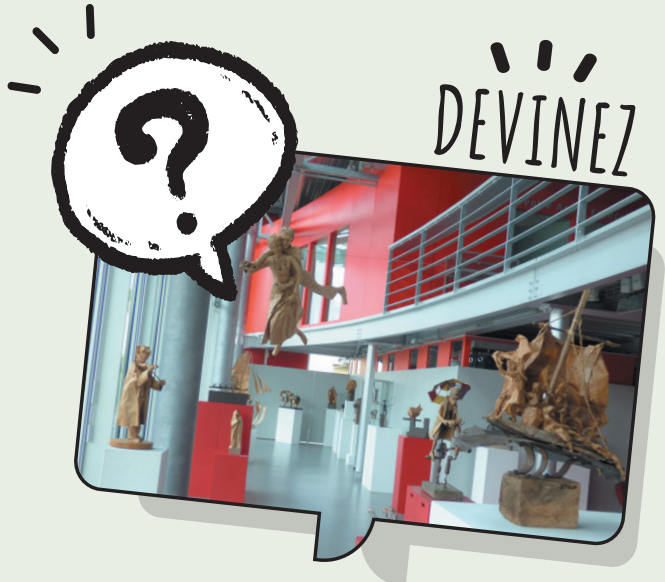
Revisitez l'histoire du sport dans le Compiégnois avec ChronoLogiq, le nouveau jeu familial proposé par le service des Archives de l'Agglomération.

L'objectif est simple : placer des cartes représentant des grands événements, des personnalités, des anecdotes sur la frise du temps, le tout illustré par des documents d'archives et dessins inédits. À découvrir très prochainement...



Contact : Archives intercommunales
03 44 86 28 10

C'est où ?



À la fois centre culturel et bibliothèque multimédia, la Médiathèque Jean Moulin de Margny-lès-Compiègne vous permet d'emprunter des documents (livres, BD, DVD, jeux de société...), propose des animations et accueille des expositions.

Cet espace culturel abrite aussi :

- le Centre André François, un espace dédié à l'album et l'illustration avec des expositions tout au long de l'année, des résidences d'artistes et des ateliers pédagogiques,
- le Service Culturel et ses nombreuses expositions, conférences et ateliers de pratique ainsi qu'une programmation « spectacle vivant » enrichissante !

Retrouvez l'intégralité de la programmation sur place.



Contact : 70 rue Aimé Dannel, 60280 Margny-lès-Compiègne
Médiathèque Jean Moulin : 03 44 36 31 55
Service Culturel : 03 44 36 31 57
Centre André François : 03 44 36 31 59

Une piste cyclable pour relier les lycées

Un aménagement cyclable sécurisé permet désormais de relier les lycées Pierre d'Ailly et Mireille Grenet. Cet aménagement, réalisé dans le cadre du Plan vélo de l'ARC, aboutit à la rue de Senlis. Ces travaux, d'un montant de près de 440 000 € HT, ont été financés par l'Europe à 50 % (dispositif REACT-EU) et par l'État à 30 % (FNADT). La seconde phase de cet aménagement permettra à terme de relier le lycée Charles de Gaulle.



20 septembre > 21 octobre

LES **GRANDS JOURS**

1963 - 2023
60 ANS
Literie Y. Lamouche

OFFRES SPÉCIALES

Grand Litier
VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI

Literie Y. Lamouche

141, Avenue Jean Moulin - ZAC du Camp Du Roy - **JAUX** - 03 44 83 41 07

À VOTRE SERVICE !
7j/7 • Midi & soir

Portage de repas à domicile

l'aide à domicile
ADHAP

Livraison 9,22€/jour*

✓ **C'est vous qui choisissez !**
Vous avez le choix entre 3 entrées, 3 plats, 3 accompagnements, 3 produits laitiers, 3 desserts et un potage.

✓ **Vous êtes livré à domicile**

✓ **Dégustez !**

services à la personne

-50% DE RÉDUCTION DU CRÉDIT D'IMPÔTS*

Communes desservies : les communes de l'ARC et leurs voisines

*9,22€ par jour après réduction d'impôt.
Prix avant crédit d'impôt : 12€/jour. Le crédit d'impôt est valable sur la livraison uniquement.

ADHAP OISE EST - 149 rue de Paris
Appelez-nous au 03 44 36 72 96

L'équipe de la gestion locative

Sécurisez vos revenus locatifs !

Grâce à notre propre assurance loyer impayé à taux privilégié et des délais d'indemnisation courts.

COMPIÈGNE GESTION LOCATIVE
5^e
agence de France 2021

21
CENTURY 21
Infinity

- DEPUIS 2002 -
www.century21.fr

Nos 5 agences

| | | | | |
|-----------------------------|--------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|-----------------------------|
| Compiègne 03 44 23 22 21 | Senlis 03 44 53 05 05 | Lacroix St-Ouen 03 44 91 04 04 | Ressons-sur-Matz 03 44 85 84 64 | Thourotte 03 44 43 03 88 |
|-----------------------------|--------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|-----------------------------|

graffiti.fr - A031222-2